



Saint-Ghislain, le 25 août 2025

Autorisation de droit à l'image

Chers parents,

Dans le cadre des activités pédagogiques et extrascolaires organisées par notre école fondamentale, il nous arrive de prendre des photos ou vidéos des élèves. Ces images peuvent être utilisées à des fins de communication interne ou externe, dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Nous sollicitons votre autorisation pour l'utilisation des images de votre enfant dans les contextes suivants :

- Site internet de l'école
- Réseaux sociaux gérés par l'école (Facebook, Instagram, etc.)
- Journal interne de l'école
- Affichages dans l'enceinte de l'école
- Publications dans la presse locale
- Projets pédagogiques (expositions, diaporamas, etc.)

Merci de cocher la case correspondante :

- OUI, j'autorise l'école à utiliser l'image de mon enfant dans les conditions mentionnées ci-dessus.
- NON, je n'autorise pas l'école à utiliser l'image de mon enfant.
- J'autorise uniquement les usages suivants (merci de préciser) :

Cette autorisation est valable pour toute la durée de la scolarité de l'élève dans l'établissement, sauf retrait écrit de votre part. Les images ne seront jamais utilisées à des fins commerciales.

Nom de l'élève : _____
Classe : _____
Nom du/de la responsable légal(e) : _____
Date : _____
Signature : _____

Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait de votre consentement à tout moment. Pour ce faire, veuillez contacter la direction de l'école.